

jeudi 3 mai 2018

Albert Devèze : Un homme d'état libéral.

Adrien ANTONIOL – ULB-DBIS

Les noms de nombreuses rues du quartier du Solbosch, à Ixelles, font référence à la Première Guerre mondiale. On pense notamment au boulevard Général Jacques, à l'avenue Général Médecin Derache ou encore à la rue des Grenadiers. Ces choix ne doivent pas surprendre étant donné la proximité de la Plaine des Manœuvres ainsi que de l'ancien hôpital militaire qui était situé avenue de la Couronne, non loin du site des casernes. Cependant, d'autres références jalonnent le quartier, nous pensons notamment à Albert Devèze dont une statue orne le petit square qui porte son nom, au croisement de l'avenue Buyl et de l'avenue Huismans. Le square vient d'être rénové, ce qui nous offre l'occasion de nous pencher sur la personnalité d'Albert Devèze.



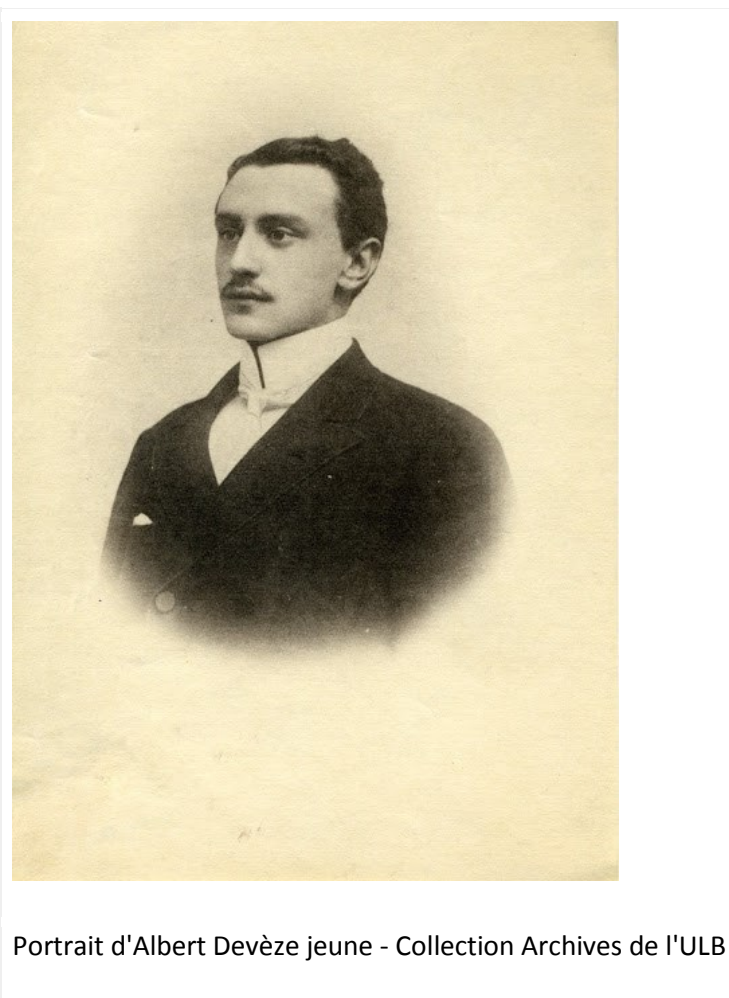
Square Albert Devèze à Ixelles - Photographie Adrien ANTONIOL - ULB.

[Albert Devèze](#) est né à Ypres le 6 juin 1881. Il est issu d'une famille d'origine française installée en Belgique depuis 1830. Petit-fils et fils de militaires de carrière, il effectue ses humanités classiques à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles. Destiné un temps par sa famille à rejoindre à l'École des Cadets, c'est finalement à l'ULB qu'il poursuit ses études. Il s'investit, en marge du cursus officiel, dans les activités de l'association générale des étudiants de l'ULB. Il en devient le vice-président, puis le président en 1901. Par ailleurs, il publie des poèmes dans une revue littéraire et fait jouer deux

pièces de théâtre qu'il a écrites à l'âge de 18 ans. Il termine ses études et est proclamé docteur en droit à l'été 1902.

Inscrit au barreau de la cour d'appel de Bruxelles, Albert Devèze y poursuit une brillante carrière : il est membre du Conseil de l'ordre de 1918 à 1920 puis bâtonnier de l'ordre des Avocats de 1937 à 1939.

Albert Devèze fait très rapidement preuve d'un intérêt pour la politique. Tout d'abord comme président des Étudiants libéraux, puis comme président de la fédération nationale des Jeunes Gardes libérales. Membre d'un parti qui s'oppose à l'hégémonie du parti catholique, il est élu au conseil communal de Schaerbeek en 1907, poste qu'il occupera jusqu'en 1921. Il est élu député de l'arrondissement de Bruxelles dès les élections de 1912. Il sera continuellement réélu à ce poste jusqu'en 1939.



Portrait d'Albert Devèze jeune - Collection Archives de l'ULB

Rappelons qu'à l'origine, le Parti libéral s'attache à promouvoir l'indépendance du pouvoir civil vis-à-vis du clergé catholique, et ce tout particulièrement dans le domaine de l'enseignement. Le Parti libéral se montre également sensible au sort réservé à la classe ouvrière dans une Belgique où

trionphe la révolution industrielle. Ce Parti promeut la liberté individuelle et est alors considéré comme le premier Parti progressiste, faisant face à un Parti catholique conservateur et soucieux de maintenir l'ordre établi. C'est par ailleurs à la marge du Parti libéral que va apparaître par la suite une mouvance plus radicale, les libéraux progressistes, dont certains s'ouvriront plus tard aux positions du futur Parti ouvrier belge.

Albert Devèze entre en franc-maçonnerie en janvier 1903. Il est initié à la célèbre loge « Les Amis philanthropes n° 2 ». Au fil des ans, il exercera diverses fonctions tant au sein de la loge que de l'ordre, dont la présidence de son atelier en 1920-21 (1). Cet engagement actif et à long terme au sein d'un atelier qui, rappelons-le, a été le berceau tant de l'ULB, avec Théodore Verhaegen, que du Parti libéral, lui permet de nouer des liens amicaux qui l'accompagneront tout au long de sa carrière politique (2).

Orateur brillant et bon stratège, qualités précieuses tant dans sa carrière d'avocat que dans le monde politique, Albert Devèze participe également financièrement au lancement d'un journal, La Dernière Heure. Il y publie régulièrement des éditoriaux dans lesquels il développe les thèmes de prédilection du Parti libéral : l'enseignement laïque, le suffrage universel, la reconnaissance de la liberté d'association et d'opinion.



Buste d'Albert Devèze sur le Square qui porte son nom à Ixelles –

Photographie Adrien ANTONIOL - ULB

Lorsque la guerre éclate, Devèze quitte le Parlement pour s'engager au 5e régiment de ligne comme simple soldat. Rapidement, il prend du galon : il devient caporal puis sergent en 1914, il est nommé officier en 1915. C'est dans l'artillerie, corps où il est versé en novembre 1914, qu'il passe quatre années au front.

Durant sa mobilisation, Albert Devèze développe une réflexion personnelle qu'il partage, par le biais d'exposés, avec d'autres députés présents à Sainte-Adresse, devenue le siège du Gouvernement belge en exil. À l'occasion d'une pause forcée en 1917, suite à la réorganisation de son unité, Albert Devèze séjourne quelques semaines en Normandie. Au calme, il rassemble différents propos issus de ses conférences dans un livre qu'il dédie à la mémoire de [Max Waxweiler](#), directeur de l'Institut de Sociologie disparu en 1916. Dans cet ouvrage, Albert Devèze expose les réformes qu'il estime nécessaires à un nouvel essor économique pour l'après-guerre, il redéfinit le rôle de l'État et l'organisation de l'enseignement, il souligne l'importance des relations de travail, du droit de grève et de la liberté syndicale.

Cet épisode militaire lui vaut plusieurs citations ainsi que la croix de guerre. À l'issue du conflit, il réintègre la vie civile et fera partie de l'armée de réserve avec le grade de capitaine d'artillerie.

Cet engagement patriotique, décrié par certains, n'est pas étonnant si l'on songe à son milieu familial. Albert Devèze est familier de l'uniforme et la chose militaire n'a jamais eu de secret pour lui.

En 1919, Albert Devèze est chargé par son Parti de rédiger le rapport du Congrès qui se tient juste avant les premières élections au suffrage universel. De ce rapport programmatique se dégage la vision d'un libéralisme plus social. Durant les années qui suivent, Albert Devèze dépose des propositions de loi relatives aux conventions collectives de travail, les bases de l'assurance maladie invalidité, ainsi que l'enseignement pour les jeunes filles en collaboration avec [Suzanne Tassier](#).

En 1920, Albert Devèze est nommé ministre de la Défense. À l'occasion de ce premier mandat, il tente de mener une ambitieuse politique de réforme : il souhaite allonger le service militaire, renforcer la formation des soldats à la fois durant le service et par une formation pré-régimentaire intégrée aux études dès le niveau primaire, élargir le cadre de la réserve et lui donner un rôle plus développé, limiter les conditions d'exemption; enfin, il souhaite instaurer le bilinguisme dans le service afin d'éviter tout recrutement régional des unités. Les propositions qu'il met sur la table du gouvernement sont modifiées en profondeur par le Parlement avant d'être votées dans une version vidée de ses intentions premières sous l'impulsion des catholiques. Conscient de la manœuvre politique qui vient de se jouer, Albert Devèze se sent désavoué et il démissionne avec fracas à l'été 1923.

Ses engagements politiques n'empêchent pas Albert Devèze d'exercer, tout au long de sa vie, sa profession d'avocat. Il se spécialise d'abord dans le domaine de l'industrie et des affaires, puis dans le droit international, ce qui l'amènera à siéger dans plusieurs instances internationales dont l'Institut international des Sciences administratives, l'International Law Association ou l'Organisation internationale du Travail.

En 1927, Albert Devèze accède à la présidence de son Parti. Il est le premier à être élu par l'assemblée générale du Parti et il occupe ce poste jusqu'en 1933. Il cumule cette fonction avec celle de chef de groupe à la Chambre. Il est alors à l'apogée de sa carrière. Il exerce une influence notable sur la formation et la chute de gouvernements au sein desquels catholiques et libéraux renégocient des formules de coalition. Il est également chroniqueur régulier pour la revue *Le Flambeau* et pour le quotidien *Le Soir* ou *l'Indépendance Belge*. Le 8 avril 1930, il est nommé ministre d'État.

Cependant, l'époque n'est pas simple pour le parti libéral : les jeunes alliés aux radicaux ne peuvent s'accommoder des concessions jugées nécessaires pour se maintenir au pouvoir avec les catholiques. Afin de calmer les esprits, Albert Devèze convoque un congrès du Parti en juin 1932, et en ressort renforcé.

Albert Devèze est une nouvelle fois nommé ministre de la Défense, fonction qu'il exerce de 1932 à 1936. Durant ce mandat, en s'appuyant sur la presse, il impose avec autorité sa vision d'une « défense de la frontière », laquelle se heurte au souverain Léopold III et à son état-major, plutôt favorables à une « défense en profondeur ». Il obtient notamment le vote de crédits importants pour la construction, le long de la frontière, dans la province du Luxembourg, d'une série de petites casemates bétonnées de quatre mètres sur quatre prévues pour quatre hommes servant une mitrailleuse montée sur affût. Ces constructions sont destinées à être complétées par des troupes spécialisées, les tout nouveaux régiments de Chasseurs Ardennais. Les Chasseurs Ardennais sont des troupes d'élite casernées à Bastogne, Arlon et Vielsalm que Devèze a contribué à mettre sur pied, anticipant ce risque que le vocabulaire militaire appellera plus tard : la « trouée des Ardennes ».

Albert Devèze s'appuie sur son expérience personnelle des combats de la Première Guerre mondiale et son objectif est d'éviter que ne se reproduisent les erreurs de 1914. Hélas, cette politique ne se révélera pas en phase avec les réalités du « blitzkrieg », stratégie largement à l'œuvre durant la Seconde Guerre mondiale.

En outre, face aux tensions internationales, la Belgique en revient à une stricte politique de neutralité. En désaccord sur plusieurs points avec le gouvernement et fragilisé face au souverain, Albert Devèze est poussé vers la sortie une nouvelle fois en juin 1936.



Buste d'Albert Devèze sur le Square qui porte son nom à Ixelles –

Photographie Adrien ANTONIOL - ULB

La période de 1936 et 1937 est troublée sur le plan politique. Les partis traditionnels sont soumis à la pression exercée par le Parti rexiste et sa rhétorique populiste. Les prises de position personnelles d'Albert Devèze lui valent des ennemis, y compris au sein de son propre parti. Ainsi, il se prononce en faveur de l'accès au financement public pour le réseau d'enseignement catholique, pour autant que la liberté du père de famille soit garantie quant au libre choix de l'établissement. Dans un autre ordre d'idée, il souhaite rendre au souverain plus de liberté par rapport aux partis dans le choix de ses ministres, ceci dans le souci de couper court aux inévitables marchandages entre factions rivales.

De graves divergences au sein de la Fédération de Bruxelles marquent une rupture entre les ambitions des jeunes et les positions des cadres plus anciens. Adolphe Max, Paul Hymans et Albert Devèze quittent la fédération avec fracas. Il faut attendre les élections suivantes pour connaître un relatif retour au calme.

À l'occasion des élections législatives, Albert Devèze quitte l'arrondissement de Bruxelles et se présente dans la circonscription de Verviers, où les rexistes ont opéré une percée en 1936. À l'issue du scrutin, les libéraux remportent deux sièges dont un est attribué à Albert Devèze. Il retrouve une place au gouvernement, cette fois comme ministre de l'Intérieur. Durant ce bref mandat qu'il exerce d'avril 1939 à janvier 1940, il va s'atteler à la création du Conseil d'État.

Hélas, l'approche du conflit et un remaniement ministériel lui font perdre son poste. S'en suivent la guerre et la capitulation de l'armée belge.

Albert Devèze se trouve alors dans une position difficile. Il est mobilisé en tant qu'officier de réserve avec le grade de major. Il participe à la campagne des 18 jours et se demande comment accueillir la décision de reddition du souverain en mai 1940. La capitulation de l'armée belge est cette fois inéluctable, contrairement à la situation de 1914. Albert Devèze estime donc que le roi, en tant que prisonnier de guerre n'a plus la liberté nécessaire à l'exercice de sa fonction. Il est dans l'impossibilité de régner.

On lui reproche toutefois d'avoir participé à des discussions qui ont, un moment, envisagé un gouvernement autoritaire où Degrelle aurait pu jouer un rôle, scénario qui ne se produira pas.

L'après-guerre sera marqué par la crise de la « Question royale ». Encore une fois Albert Devèze est présent aux avant-postes. C'est lui qui va définir la position du Parti libéral, à savoir : le roi, victime de circonstances, n'a pas failli dans sa mission. Mais au vu de la discorde qui règne dans le royaume et les risques de débordements bien réels, le Parti libéral pense qu'il serait bon que le souverain fasse un pas de côté et abdique en faveur de son fils aîné.

De 1946 à 1958, Albert Devèze est réélu député de l'arrondissement de Bruxelles. À cette occasion, il assure la fonction de chef de groupe au Parlement. Il sera de nouveau brièvement ministre de l'Intérieur de mars à juillet 1946, dans un pays en pleine reconstruction économique. Pour mémoire, c'est l'heure de la régence de Charles (de Belgique), second fils du roi Albert 1er et de la reine Élisabeth.

Enfin, de 1949 à 1950, il prend une dernière fois la tête du ministère de la Défense, fonction qu'il cumule avec celle de vice-premier ministre. À ce titre, il mène de manière indépendante les négociations pour le camp des ministres libéraux dans la recherche d'une solution honorable à la crise de la Question royale. Son indépendance a le don d'irriter son parti qui souhaite garder la main sur les négociations.

Depuis sa position au sein du gouvernement, Albert Devèze a bien conscience des rapports de force qui déchirent la classe politique tout autant que la population. Opposé par principe à l'idée d'une consultation populaire dont l'issue lui semble préjudiciable à l'unité et à la stabilité du pays, il finit pourtant par s'y résoudre mais sans participer à la campagne référendaire. Si la consultation populaire de 1950 est globalement favorable au retour du Roi, il est clair que ce retour déchirerait le pays.

Albert Devèze est nommé formateur afin de dégager une solution qui concilierait les positions en présence. Il est conscient que seule une proposition qui rallie les socialistes est susceptible d'aboutir. Il est particulièrement préoccupé par le risque d'une guerre civile. Aux élections suivantes, le Parti catholique obtient la majorité absolue. Albert Devèze est déçu par l'issue de ce scrutin et fatigué par

les efforts déployés lors des négociations. Il est critiqué de toutes parts et décide de se retirer des premiers rangs où il a œuvré pendant de nombreuses années.

À l'occasion de ses 40 ans d'activité parlementaire, un hommage lui est rendu en mai 1952. Cependant, au lendemain des élections de 1954, il n'a plus la main et ne participe plus aux négociations pour la formation du gouvernement de coalition entre socialistes et libéraux. Son heure est passée et bien qu'il reste encore actif, il se résigne à abandonner la présidence du groupe libéral au Parlement en 1957. Vieilli et en proie à des problèmes de santé, il annonce dans la foulée son retrait de la vie politique. Il décède le 28 novembre 1959 à son domicile d'Ixelles, à l'âge de 68 ans.

Un dernier hommage est rendu au ministre d'État par tous les organismes auxquels il avait participé durant sa vie : le barreau, le Parti libéral, sa loge, l'armée, le gouvernement et le Parlement. Une cérémonie protestante précède son inhumation au cimetière de Schaerbeek dans la crypte réservée aux anciens combattants.



Buste d'Albert Devèze sur le Square qui porte son nom à Ixelles –

Photographie Adrien ANTONIOL-ULB

La statue d'Albert Devèze qui orne le square à son nom est inaugurée en 1961, en face d'un campus du Solbosch alors en plein développement.

Pour en savoir plus :

Nombre de ces casemates sont encore visibles de nos jours et ont gardé [le nom de « Ligne Devèze »](#).

(1) René Robbrecht et Georges Laurent (Ed), *Le Grand Orient de Belgique et la Loge "Les Amis Philanthropes n°2" face au fascisme (1930-1945)*. Bruxelles, Logos, 2011, p.414

(2) Lucy J. Peelaert, *La représentation maçonnique dans les noms de rues de Bruxelles*. Bruxelles, p.139-140.

[Albert Devèze, *Aujourd'hui. Étude pour l'après-guerre économique*. Nancy-Paris-Strasbourg, éd. Bergeer-Levrault, 1919.](#)

Emile Van Den Berghe, *Albert Devèze*, préfacé par Paul-Emile Janson, ministre d'Etat, Ed. La renaissance du Livre, Bruxelles, 1935.

Jean Stengers, *Léopold III et le gouvernement : Les deux politiques belges de 1940* (2e édition augmentée) Bruxelles, Racine, 2002.

Jules Gérard-Libois et José Gotovitch, *Léopold III : de l'an 40 à l'effacement*. Bruxelles, Vol. 6. Pol-His, 1991.

Jacques Van Offelen, *La ronde du pouvoir*. Bruxelles, Hatier, 1987.

[Jules Gérard-Libois et José Gotovitch, « Léopold III : le non-retour. Textes et documents, sélection et présentation », in - *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1020-1021, no. 35, 1983, pp. 1-37.](#)

Jean Vanwelkenhuyzen, *1940 : Quand les chemins se séparent : Aux sources de la question royale*. Gembloux, Editions Duculot, 1988.

Vincent Dujardin, Michel Dumoulin & Mark van den Wijngaert, *Léopold III*. Bruxelles, André Versailles éditeur, 2013.

Francis Balace, *Unité et défense nationales : deux combats libéraux ?* In - Hervé Hasquin, Adriaan Verhulst et al. *Le libéralisme en Belgique. Deux cents ans d'histoire*. Bruxelles, Centre Paul Hymans, 1989, pp. 241-255.

On peut également trouver un certain nombre de documents dans la [catalogue en ligne des Archives de l'ULB](#). Voir aussi les collections du CEGESOMA via leur [catalogue en ligne](#).